

Le Conseil des étudiants a aussi lancé une campagne nationale pour faire signer une pétition par laquelle on proteste contre la modification proposée du Règlement.

Les formules de pétition ont été envoyées aux campus de toutes les universités canadiennes et les signatures peuvent être adressées au Conseil des étudiants de l'Université d'Ottawa.

Une voix: Ils sont dehors en ce moment.

M. Forrestall: Et ce sont ces étudiants qu'on nous a accusés d'avoir achetés pour faire cela.

• (9.50 p.m.)

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, je voudrais donner un tout petit conseil aux vis-à-vis. Je sais qu'ils ne sont pas toujours en mesure de suivre les débats et qu'ils n'ont probablement pas le temps de lire le hansard. Néanmoins, je leur recommanderais fortement de lire le compte rendu du 18 juillet et les remarques du député d'Hillsborough (M. Macquarrie). Celui-ci est connu pour son impartialité; en fait, il est le plus sympathique et le plus conciliant de nous tous. Ce jour-là, son discours était d'une grande profondeur. Afin de donner aux députés une idée de son raisonnement, je citerai des paragraphes de son discours:

Le débat actuel est plus qu'une simple discussion des règles. Ce n'est pas tout simplement une discussion étroite sur un point de droit, une ordonnance ou une règle, mais de l'esprit qui l'inspire. C'est ce que reflète ce débat, qui touche au fond beaucoup plus de choses que les simples articles 75A, 75B et 75C du Règlement. C'est, en ce moment, l'essence même du gouvernement représentatif que nous évaluons et que nous pesons dans la balance.

Combien vrai! Le député a ajouté:

La question que nous autres, représentants du peuple, débattons aujourd'hui pourrait marquer toute la différence entre un Parlement qui, avec toutes ses imperfections, constituait et constitue un instrument utile d'action démocratique et quelque chose de beaucoup moins de valeur, beaucoup moins important et représentatif de la volonté du peuple. Je le répète, il n'est pas question pour nous aujourd'hui des travaux courants mais plutôt de l'essence même du Parlement.

Quelle est la différence fondamentale entre une démocratie et une dictature? La position occupée par le Parlement dans le mécanisme gouvernemental d'un pays démocratique protège les libertés. La démocratie nous a permis de conserver notre mode de vie et a fait la force du pays. Elle s'appuie sur le fait que le Parlement a un rôle suprême et que l'exécutif, le gouvernement, doit toujours lui être subordonné. C'est là un concept fondamental de la démocratie. C'était l'objet même de la Grande Charte. Je demande au secrétaire d'État (M. Pelletier) d'y songer.

Une voix: Il ne comprend pas.

M. Thompson: Dans une dictature, le gouvernement se superpose au Parlement et l'asservit. Voilà le danger qui nous menace actuellement.

J'ai été frappé l'autre jour par un article que j'ai lu dans un hebdomadaire de la région de la capitale. Cet article avait été rédigé par le député qui était président du comité spécial de la procédure et de l'organisation. L'article dit, entre autres:

Le problème fondamental.

Le problème fondamental du Parlement est double: Trop peu de temps et trop de discussion. Le scandale du Parlement aujourd'hui, c'est qu'il n'a pu s'attaquer à tous les problèmes importants qui se posaient.

Ainsi parlait le président du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

Une voix: Et il avait raison.

M. Thompson: Ce n'est pas vrai, car le gouvernement a fait adopter toutes les mesures législatives qu'il voulait. Le premier ministre lui-même l'a reconnu.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse auprès du député de Red Deer (M. Thompson) de l'avoir interrompu, mais je voulais que les députés observent un peu plus le silence. Toutefois, ils se sont tus lorsque je me suis levé. Je m'excuse donc auprès du député de cette interruption et je lui accorderai une minute de plus après dix heures.

M. Thompson: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le mot «parlement» évoque l'idée qu'à titre de représentants du peuple la responsabilité nous incombe en premier lieu d'exprimer par nos discours ce qui, à notre avis, est l'opinion de nos électeurs et d'orienter chacune de nos circonscriptions. Quiconque s'exprime comme le député de Grenville-Carleton (M. Blair) l'a fait dans son article ne comprend ni le but fondamental ni la valeur de cette institution.

Je suis découragé ce soir, car je suis convaincu que l'initiative prise par le gouvernement fait d'aujourd'hui un des jours les plus sombres de notre histoire.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Thompson: J'incite les honorables vis-à-vis de l'arrière-plan qui rient...